

dynalan-ECO Grey

Lasure à l'huile de pré-grisaillement



Lasure de pré-grisaillement en phase aqueuse modifiée à l'huile pour le bois en extérieur.

Applications	Lasure de pré-grisaillement modifiée à l'huile : Traitement unique des éléments en bois tendre situés à l'extérieur et n'étant pas en contact avec le sol, par ex. les pergolas, façades, balustrades de balcon, etc.
Restrictions d'utilisation	Si le bois sera en contact avec les aliments destinés aux humains ou aux animaux lors de son utilisation prévue. Si vous avez du Red Cedar à traiter, nous vous prions de nous contacter avant le traitement.
Propriétés	2 en 1 : Couche primaire et de finition = même produit Traitement rationnel, temps de séchage court Excellentes propriétés d'étalement Fait ressortir le caractère naturel du bois Densité d'environ 1,02 g/cm ³ à 20 °C Viscosité : 12 s (4 mm DIN), 34 s (3 mm DIN)
Composition	Dispersion d'acrylate modifiée, huile végétale, eau, glycol, additifs, conservateurs
Teintes / couleurs	No. 900, 910, 920, 930, 940, 950
Contenances	Standard : dans des bidons de 5 et 20 litres
Techniques d'application	Au pinceau, par pulvérisation, au vacumat, par brosse automatique / machine d'imprégnation
Quantités à appliquer	Environ 60-80 ml/m ² en un passage. La quantité à appliquer varie en fonction de la technique d'application et du support en bois et sa surface a traitée (p.ex. si rabotés/poncés ou scié brut etc.). La quantité exacte à appliquer doit être déterminée en réalisant un test sur une petite surface.
Préparation de la surface	La surface doit être propre, solide et porteuse. L'humidité du bois ne doit pas dépasser 15 %.
Consignes d'application	Bien mélanger et remuer avant utilisation. L'humidité du bois peut fortement influencer la transparence de la couche de produit. Utiliser uniquement le bois d'origine pour le test.

Temps de séchage	Sec après environ 2 heures Les indications sont valables pour les conditions climatiques standard 23/50 DIN 50014. Une humidité de l'air plus élevée et des températures plus basses peuvent rendre le séchage plus long.
Nettoyage des outils de travail	Nettoyer à l'eau immédiatement après l'utilisation, ne pas laisser sécher.
Règlementation relative aux substances dangereuses	dynalan-ECO Grey n'exige pas l'apposition d'un symbole d'avertissement.
Remarques relatives aux risques	dynalan-ECO Grey ne nécessite pas de marquage.
Conseils relatifs à la sécurité	S 29 : Ne doit pas s'écouler dans les canalisations. S 61 : Éviter un écoulement dans la nature. Pour des informations plus précises, consulter la fiche de données de sécurité.
Classification CLP	dynalan-ECO Grey est soumis à l'immatriculation. Mention d'avertissement : néant Pictogramme : néant
Mentions de danger et conseils de prudence	H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale. Contient 2-Octyl-2H-isothiazol-3-on, Tétrahydro-1,3,4,6-tétrakis(hydroxyméthyl)imidazo(4,5-d)imidazo- 2,5(1H,3H)-dion. Peut provoquer des réactions allergiques.
Sécurité au travail	Lors de l'application, respecter les dispositions en vigueur relatives à la protection au travail et contre les accidents. Ne pas respirer le brouillard de pulvérisation. Pendant et après l'application, assurer une bonne aération. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Code Gisbau : HSM-LV 10
Stockage / transport	Entreposer dans un endroit frais mais à l'abri du gel. Bien refermer le bidon original après utilisation. Tenir hors de portée des enfants. ADR/RID : Il n'y a pas de mesure pour cela.
Protection de l'environnement	Ne laissez pas ce produit dynalan-ECO Grey pénétrer dans les plans d'eau, le sol ou le système de canalisations. Ne videz pas les restes par l'évier dans l'eau usée. Classe de risque pour l'eau 2 (auto-évaluation selon VwVwS). Code de déchets CED n° 03 02 02.
<p>Cette fiche technique est là pour vous informer et conseiller. Toutefois, en raison de la grande diversité d'applications possibles, ces indications sont fournies sans engagement de notre part. Cela s'applique également aux conseils concernant les techniques d'applications. Ces conseils sont fournis sans engagement mais de bonne foi et sur la base de nos connaissances et expériences actuelles. Les accords et engagements à l'oral doivent impérativement être confirmés par écrit.</p>	